

EB24.R17 Rapport du Groupe d'étude des Maladies diarrhéiques

Le Conseil exécutif

1. PREND ACTE du rapport du Groupe d'étude des Maladies diarrhéiques; et
2. REMERCIE les membres du Groupe d'étude du travail qu'ils ont accompli.

Deuxième séance, 1^{er} juin 1959